

Rapport public Parcoursup session 2025

ENSEIS - Etablissement de l'Ain (Bourg en Bresse) - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ENSEIS - Etablissement de l'Ain (Bourg en Bresse) - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (24811)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ENSEIS - Etablissement de l'Ain (Bourg en Bresse) - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (24811)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	73	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences à l'écrit	- Rédaction du projet de formation motivé et des différentes rubriques - Orthographe, syntaxe, grammaire, vocabulaire. - Capacité de synthèse et d'argumentation	Complémentaire
	Expression orale évaluée en entretien	Capacité à l'oral	Très important
Savoir-être	Faire valoir ses capacités relationnelles	Expériences pré professionnelles ou professionnelles (BAFA, bénévolat, job d'été, service civique, stages, etc...)	Essentiel
	Soin apporté au remplissage du dossier	Mise en valeur de l'analyse de ses qualités personnelles vis à vis du métier choisi	Important
	Degré de maturité	Capacités d'analyse de ses différentes expériences au regard de la formation choisie	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Elaboration du projet professionnel	- Aspirations et idéaux - Expression des attentes du candidat au regard de la formation et du métier choisi	Très important
	Réalisme du projet	Conditions matérielles et financières envisagées pour la durée de la formation	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Analyse des attendus du métier	Explicitation de l'histoire, du parcours personnel et professionnel du candidat au regard de la formation choisie	Essentiel
	Dynamisme de la démarche	- Démarches effectuées pour rencontrer des professionnels du métier - Lectures pour approfondir les connaissances de la formation et du métier - Connaissance des contenus de la formation, moyens mis en oeuvre pour se renseigner sur le métier	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture et curiosité	- Connaissance des publics - Ouverture au monde : voyages, actions humanitaires, etc...	Très important
	Implication	- Réalisation d'activités sportives et culturelles - Description et mobilisation dans des actions solidaires menées	Très important
	Engagement	- Expériences associatives, citoyennes - Expériences professionnelles	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Un projet professionnel insuffisamment abouti : un manque d'informations sur le métier, les publics ou l'environnement professionnel sont des critères éliminatoires.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les cordées de la réussite ont permis aux candidats lycéens qui en ont bénéficié de construire un projet d'orientation dans le travail social en connaissance de cause. Ainsi ils ont pu rencontrer les équipes pédagogiques, les étudiants en formation ASS, ES et EJE et découvrir des établissements médico-sociaux, ce qui est un atout lors de l'entretien d'admission.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le dispositif d'admission repose sur une épreuve orale (entretien).

Déroulement :

Un formateur et un professionnel reçoivent conjointement le candidat lors d'un temps d'entretien d'une durée de 30 minutes. Le candidat doit leur remettre (au format "papier") son projet de formation motivé et l'édition des rubriques "Activités / Centres d'intérêt". Ces pièces sont issues du dossier Parcoursup et servent à conduire l'entretien. Elles sont obligatoires et de la responsabilité du candidat de les présenter le jour de l'entretien.

Les échanges portent essentiellement sur le choix de formation et les motivations du candidat.

Le jury évalue les capacités à exercer le métier, à travailler en équipe et partenariat, mais également le parcours de vie professionnelle et personnelle, l'élaboration du projet professionnel.

En lien avec le cadre de référence, les objectifs consistent à estimer certaines "qualités" et "capacités personnelles". Celles-ci sont à considérer en termes de pré-requis et de potentialités dans une perspective de la formation professionnelle

La notation de chaque membre du jury est sur 20 (permet de départager également les candidats ex-aequo)

Pour le formateur :

- Critère 1 : le degré d'élaboration des motivations et du choix d'orientation, dans une démarche suffisamment constructive et ouverte, prenant appui sur une base d'information/documentation.
- Critère 2 : la capacité à se situer positivement dans un cadre et une dynamique de vie sociale et de formation.

- Critère 3 : la capacité à investir la formation tant sur un plan de la maturité et de l'équilibre émotionnel, des capacités de réflexion et d'analyse personnelles, que de la faisabilité de ce projet de formation.

Pour le professionnel :

- Critère 1 : la capacité de travail relationnel individualisé et / ou collective.
- Critère 2 : la capacité à prendre des initiatives et à se situer de manière réaliste dans un champ de relations sociales complexes.
- Critère 3 : l'engagement du candidat dans sa démarche en direction du métier choisi.

Les éléments d'évaluation, l'estimation des pré-requis doit permettre :

- d'ajourner les candidatures qui au moment de l'admission révèlent trop d'insuffisances, voire des contre-indications ou s'avèrent encore trop aléatoires par rapport aux exigences et implications de la formation professionnelle demandée.
- de contribuer à l'évaluation globale de l'aptitude actuelle du candidat, à bénéficier de la formation dispensée à l'ENSEIS.

Un classement est effectué sur la base des notes obtenues : les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 entrent dans le classement pour une entrée en formation en fonction du nombre de places fixées par la Région (admis et en liste d'attente). Dans ces 2 cas, l'entrée en formation devient effective dès lors que le contrat d'apprentissage est signé.

Les candidats n'obtenant pas la moyenne de 10/20 sont éliminés et ne pourront pas se présenter à une session d'admission complémentaire éventuelle.

En cas de voeux multiples de formation : le candidat est reçu en autant de fois que de formations demandées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Sous réserve d'une nouvelle règlementation pour la rentrée 2026 (maintien ou non de l'entretien d'admission), les candidats devront être renseignés sur l'école, la formation, le métier. Il serait conseillé :

- de savoir parler de soi, de son parcours personnel, professionnel, de stages, de centres d'intérêt.
- de bien identifier les voies d'accès (Formation Initiale ou apprentissage). Un candidat inscrit en "formation initiale" peut à tout moment prétendre à une entrée en formation en apprentissage (s'il trouve un employeur), il a donc intérêt à opter pour une inscription en "FI".
- de s'inscrire dans tous les établissements ENSEIS proposés afin qu'ils puissent optimiser leurs chances d'entrer en formation, sans surcoût.

Notre site www.enseis.fr est à votre disposition pour vous informer des modifications éventuelles de sélection. Soyez les bienvenus à nos portes ouvertes organisées tout au long de l'année pour visiter nos écoles et rencontrer les équipes.

Signature :

Marie-Jo CHARBONNIER,

Directeur de l'établissement ENSEIS - Etablissement
de l'Ain (Bourg en Bresse)